INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES FACTEURS DE RISQUE, LIRE ATTENTIVEMENT LA PAGE 2

Lyxor Smart Cash

I. Informations sur le Fonds

Ticker: CSH2 FP

Objectif d'investissement

Le Lyxor Smart Cash - UCITS ETF C-EUR est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à surperformer à court-terme la performance du taux de référence Eonia , avec une volatilité extrêmement faible.
Le fonds est géré activement et investit dans un portefeuille diversifié d'instruments financiers et mises en pension, dans le cadre d'un contrôle strict des risques et de la liquidité. Le taux EONIA est un taux d'intérêt effectif au jour le jour correspondant à la moyenne pondérée de toutes les opérations de prêts non garanties au jour le jour sur le marché interbancaire en Euro.
Les ETF Lyxor sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui procurent une exposition fidèle et bon marché à un indice de référence.

Informations sur les cotations

Place	Horaires (GMT)	Devise	Code Bloomberg	RIC Reuters	Distri-bution
NYSE Euronext Paris*	08:00 / 16:30	EUR	CSH2 FP	CSH2.PA	Non
Borsa Italiana (Milano)	08:00 / 16:30	EUR	SMART IM	LYSMART.MI	Non
LSE**	08:00 / 16:30	GBP	CSH2 LN	CSH2.L	Non
LSE**	08:00 / 16:30	USD	SMTC LN	SMTC.L	Non
Borsa Italiana (Milano)**	08:00 / 16:30	EUR	SMARTU IM	SMARTU.MI	Non

* Première place de cotation pour cette classe de parts ** Cotation des autres classes de parts

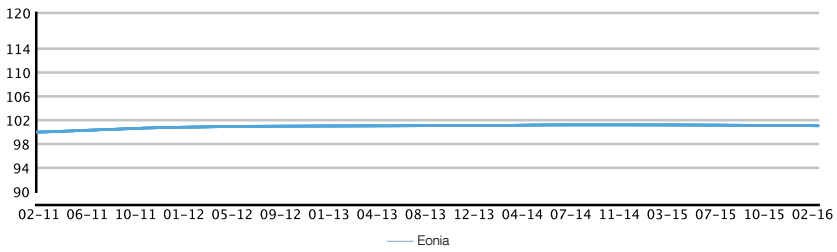
Caractéristiques Principales du Fonds

Ticker	CSH2 FP
Enveloppe juridique	SICAV
Domiciliation	Luxembourg
UCITS	Oui
ISIN	LU1190417599
PEA	Non
Méthode de réplication	Indirecte (via un swap)
Prêt de titres	Non
Pleine propriété des actifs	Oui
Devise de Référence	EUR
Date de Lancement	02/03/2015
VL de lancement (EUR)	1,000
TFE (frais/an)	0.10%
Risque de change	Non
Valeur Liquidative (EUR)	1000,53
Actif Net de la part (M EUR)	589,61
Actif Net du Fonds (M EUR)	728,59
Encours SICAV (M EUR)	1 477,57
Investissement minimal (part)	1
Affectation des résultats	Capitalisation

Source: Lyxor AM, 29 févr. 2016

II. Information sur l'indice

Source : Bloomberg , Lyxor AM , au 29 févr. 2016



Nom :	Eonia
Exposition :	Eurozone
Classe d'actifs :	Obligations
Type :	Net Total Return
Devise :	EUR
RIC Reuters :	EMTSDEOI=
Code Bloomberg de l'indice :	EMTSDEOI
Informations complémentaires :	www.mtsindices.com

III. Performances ETF

	1 mois	3 mois	6 mois	3 Ans	5 Ans
Lyxor Smart Cash	**0,00%**	**0,00%**	**0,02%**	-	-
Eonia	-0,02%	-0,06%	-0,09%	-	-
Ecart de Performance	0,02%	0,06%	0,11%	-	-

Les performances des ETF de distribution sont calculées en réinvestissant les dividendes dans la performance de l'ETF
L'écart de performance représente les différences de performance entre l'ETF et l'Indice
La Tracking Error représente la volatilité annualisée des différences de performance entre l'ETF et l'indice de référence

	YTD	2015*			
Lyxor Smart Cash	**0,00%**	**0,05%**	-	-	-
Eonia	-0,04%	-0,10%	-	-	-
Ecart de Performance	0,04%	0,16%	-	-	-
Tracking Error	-	-	-	-	-

* Depuis le Lancement, 02/03/2015

L'indice de référence peut être modifié. Nous utiliserons les indices suivants pour comparer la performance de l'ETF par rapport à son indice de référence :

	Du	Au
Eonia	02/03/2015	

Source: Bloomberg, Lyxor AM, au 29 févr. 2016

Les statistiques de [performance/simulations de performances/performance et de simulations de performances] correspondent à des périodes passées et ne constituent pas des indicateurs fiables des résultats futurs. Ceci vaut également pour les données de marché historiques.

Facteurs de risque

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le prospectus du fonds, disponible sur www.lyxoretf.com
RISQUE EN CAPITAL : Les ETF sont des instruments de réplication : leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement risqué et il se peut que ces derniers ne récupèrent pas le montant initialement investi.
RISQUE DE REPLICATION : Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et l'efficacité de la réplication du fonds.
RISQUE DE CONTREPARTIE : Les investisseurs sont exposés aux risques découlant de l'utilisation d'un Swap de gré à gré avec la Société Générale. Conformément à la réglementation OPCVM, l'exposition à la Société Générale ne peut pas dépasser 10% des actifs totaux du fonds.
RISQUE DU SOUS-JACENT : L'Indice sous-jacent d'un ETF Lyxor peut être complexe et volatil. Dans le cas des investissements en matières premières, l'Indice sous-jacent est calculé par rapport aux contrats futures sur matières premières, ce qui expose l'investisseur à un risque de liquidité lié aux coûts, par exemple de portage et de transport. Les ETF exposés aux Marchés émergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.
RISQUE DE CHANGE : Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'Indice sous-jacent qu'ils répliquent. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.
RISQUE DE LIQUIDITE : La liquidité est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les bourses où les ETF sont cotés, y compris la Société Générale. La liquidité sur les bourses peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'Indice sous-jacent suivi par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées, de la Société Générale ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

Notice pour l'investisseur

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.
Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.
Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.
Lyxor Smart Cash est un Fonds commun de placement (FCP) de droit français agréé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).
Société Générale et Lyxor International Asset Management (« Lyxor AM »), recommandent aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI). Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue française, peuvent être obtenus gratuitement sur www.lyxoretf.com ou auprès de client-services@lyxor.com.
Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.
Les parts ou actions de l'OPCVM coté («UCITS ETF») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.
La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit.
Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice.
Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Société Générale, Lyxor AM. Ni Société Générale, ni Lyxor AM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre.
L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale, Lyxor AM et n'assument aucune responsabilité à cet égard.
Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.
LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTE D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.